

CAP locales d'examen des demandes en révision de l'évaluation professionnelle 2014 (gestion 2013)

Les CAP locales d'examen des demandes en révision de l'évaluation professionnelle 2014 (gestion 2013) se sont tenues le 27 juin 2014. Le nouveau système d'évaluation, en distribuant plus de mois (70% des agents ont 1 ou 2 mois), permet de pacifier un peu cette procédure.

Il n'en reste pas moins que Solidaires Finances Publiques continue de dénoncer la philosophie du système, source d'individualisme, et de conflit dans les équipes, au moment où nous avons besoin de nous serrer les coudes face aux restructurations, annoncées ou pas.

Recours hiérarchiques

Cadre	Recours hiérarchiques	Entretiens	Corrections totales	Corrections partielles	Rejet total	Appels en CAPL
C	11	4	2	3	6	6
B	7	1	0	3	4	3
A	6	0	0	2	4	4
Total	24	5	2	8	14	13

Taux de satisfaction totale : 8,33 %

Taux de satisfaction partielle : 33,33 %

Les corrections apportées sont souvent des corrections de fait ou à la marge sur les appréciations

Appels en CAPL

Cadre	Appel en CAPL	Réserves faites par la Direction	Réserves distribuées	Réserves non distribuées	Au total non distribuées	Modifications appréciations ou profil croix	Rejets complets
C	6	2 x 2 mois 4 x 1 mois	2 x 1 mois	2 x 2 mois 2 x 1 mois	6 mois	1	4
B	3	2 x 2 mois 5 x 1 mois	1 x 2 mois 1 x 1 mois	1 x 2 mois 4 x 1 mois	6 mois	1	0
A	4	1 x 2 mois 3 x 1 mois	1 encouragement 1 x 1 mois	1 x 2 mois 2 x 1 mois	4 mois	1	2
Total	13	22 mois	6 mois	16 mois	16 mois	3	6

Taux de satisfaction totale : 7,70 %

Taux de satisfaction partielle : 46,15 %

A l'issue de la double procédure de recours hiérarchiques, et d'appels en CAPL, l'apparence pourrait laisser croire que les injustices ont été corrigées.

Hélas, les apparences sont trompeuses, et il reste des injustices que les élu(e)s en CAPL ne peuvent admettre. Les débats furent parfois âpres, et l'intransigeance de la Présidente a été relevée par tous.

Par rapport aux années précédentes, il y avait 2 fois moins de procédures. Pourtant, sur le faible nombre de recours et d'appels, compte-tenu de la qualité des dossiers évoqués, ou des situations d'injustice, certains recours ressemblant parfois à des appels à l'aide, ou faisant ressortir des situations tendues dans les services, les agents n'ont pas toujours été entendus.

Ce qui reste le plus incompréhensible, pour les élu(e)s, c'est que la Présidente avait une large marge de manœuvre, qu'elle n'a pas jugé bon d'utiliser pleinement.

Ainsi, 16 mois n'ont pas été distribués. Ces 16 mois non-distribués, c'est de l'argent perdu pour les agents, dans une période de blocages des rémunérations.

L'austérité n'explique pas cette attitude. Un peu de reconnaissance serait la bienvenue pour les agents qui triment toute l'année dans des conditions de plus en plus difficiles.